

Date de convocation : 25/07/2024	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-neuf juillet deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT. (17)

Absents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Fabienne MANOHA. (3)

Excusés : Isabelle MEYNET (pouvoir à Fanny MOURIER), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE) Christophe MOULIN (pouvoir à Thierry SABOT). (3)

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Tarif petit-déjeuner La Bobine Créative.

DCM 20240729-9

Monsieur Le Maire rappelle la délibération DCM 20240122-7 fixant les tarifs de la Bobine Créative.

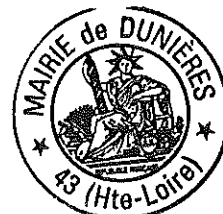
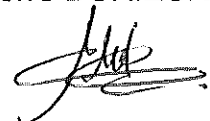
Afin de proposer une formule complète aux entreprises qui souhaitent réserver les salles de cet espace, il propose de fixer un tarif petit-déjeuner comprenant un jus de fruits + 1 café + 1 viennoiserie à 5 €/personne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le tarif de 5 € / personne du petit-déjeuner à La Bobine Créative.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

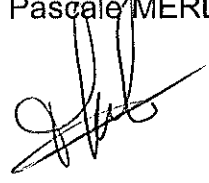
Le Maire,
Pierre DURIEUX



AR Prefecture

043-214300873-20240729-DCM20240729_9-DE
Reçu le 09/08/2024

La Secrétaire de séance,
Pascale MERLE



AR Prefecture

043-214300873-20240729-DCM20240729_9-DE
Reçu le 09/08/2024